

Causerie du Dimanche

48
Ah ! ne venez plus nous parler d'élections, allez-vous dire, lecteurs ; il y a huit jours que le scrutin a prononcé son verdict définitif au sujet des Conseils généraux, et, nous en connaissons le résultat.

Je vous demande pardon : un dernier mot.

C'est de l'élection au Conseil général qui a eu lieu dans une ville voisine, que je veux vous entretenir. Je n'en aurais rien dit, malgré la joie qu'elle nous a causé à tous, si les feuilles bonapartistes qui nous entourent, n'avaient mis au jour certains faits qui s'y rattachent, et qu'elles ont raconté avec cette bonne foi et cette sincérité qui caractérisent les organes du « parti de l'ordre », du grand parti de l'appel au peuple.

A Cognac, on le sait, le parti républicain a remporté une éclatante victoire. M. Planat, ancien député de l'opposition sous l'Empire a été élu à une grande majorité contre le candidat sortant, M. Martel, membre du centre droit de l'Assemblée actuelle.

C'est une glorieuse revanche prise par M. Planat, et qui le venge de l'échec qu'il essayait aux dernières élections, grâce à la regrettable division qui régna dans le camp républicain.

Cette fois, son adversaire a été battu ; c'est justice.

Et quel adversaire lui était opposé ? Le député Martel, un des représentants d'une des plus importantes maisons de Cognac, c'est vrai ; mais, en politique, l'administrateur le plus incapable, la personnalité la plus nulle de tous les honorables du centre droit, M. Martel qu'on eût jeté autrefois dans un singulier étonnement, en lui prédinant un siège à l'Assemblée nationale.

Il a fallu tous les malheurs de cette époque, il a fallu tous ces égarements, inséparables d'un moment de trouble comme celui dans lequel nous nous trouvions en février 1871, pour voir mettre au premier rang, pour voir sortir d'une obscurité à laquelle ils étaient à jamais condamnés, des hommes tels que le candidat évincé de Cognac.

En face de ce candidat d'une aussi médiocre... comment dirai-je ? médiocrité, permettez-moi l'expression, les républicains ont présenté un homme intelligent, plein de mérite et tout dévoué aux intérêts de la démocratie.

Bien des calomnies avaient été répandues sur le compte de M. Planat. Des écrivains bonapartistes ne lui avaient ménagé ni les injures, ni les grossièretés. Je me rappelle même que dans le temps, on essayait de le ranger parmi les admirateurs du cousin Plon-plon.

Il a fait justice de ces bruits ridicules. « La démocratie, écrivait-il dans l'*Ere nouvelle* du 18

Juin 1874, ne saurait sans périr, prendre l'étiquette d'aucune coterie ni d'aucun homme. A plus forte raison doit-elle se garder de toute influence de tout patronage dynastique, puisqu'il est visé à fusionner, dans la grande unité nationale, les partis mêmes dont chacun aujourd'hui soutient une dynastie et se perso nifie dans un candidat.

Mais je m'égare, et je suis déjà loin de mon sujet. Voici le fait que je tenais à constater :

On a pu lire cette semaine dans le *Progrès* et le *Journal des Charentes*, que, par suite du ralentissement des affaires, du manque de transactions commerciales dans les temps désastreux où nous vivons, la maison Martel de Cognac avait congédié une quarantaine d'ouvriers.

C'est vrai, cela ; mais les causes données par les estimables organes bonapartistes, pour expliquer ce brusque congé, ne sont pas exactes.

Non, bonnes feuilles de l'appel au peuple, ce n'est point l'absence d'affaires qui a forcé la maison Martel à renvoyer un certain nombre d'ouvriers ; dites qu'il y a là-dessous, une susceptibilité électorale, et vous serez dans le vrai.

Ajoutez que M. Planat a pris à son service les ouvriers congédiés, et vous serez encore dans la vérité.

ARTHUR LANLAIR.

(20 8 Juin 1874)